



## LA LETTRE DU Cedre

Publication mensuelle d'information  
du centre de documentation de recherche  
et d'expérimentations sur les pollutions  
accidentelles des eaux

ISSN : 1961 - 9553

### N° 159 - événements d'août 2008

#### Interventions

Peu de sollicitations pour des accidents réels pour le mois d'août. À noter tout de même, le 1er août, le naufrage d'un chalutier dans la baie de Saint Brieu par 10 m de fond. Suite à l'observation de traînées d'irisations en surface, la préfecture maritime de l'Atlantique a demandé plusieurs prévisions de dérives durant l'intervention de sécurisation de l'épave et en prévision de son renflouement. Plusieurs alertes sont arrivées de Corse, début août, suite à l'arrivée de boulettes de pétrole sur le littoral ouest entre Scandola et Galeria puis, le 8 août, le repérage d'une nappe d'hydrocarbures de 3,5 km de long au sud-est de l'île avec une prévision de dérive vers le littoral. Après des opérations de brassage mécanique de la nappe par 2 navires déployés sur zone, la pollution n'est plus observée. Le 19 août, un particulier de la région brestoise a sollicité des conseils suite à la pollution par hydrocarbures d'un puits et de l'intégralité des canalisations desservant son habitation. L'origine de la pollution demeure inconnue.

#### Changement de préfet maritime

Le 1er août 2008, le directeur du Cedre a assisté à la cérémonie de passation de pouvoirs à la préfecture maritime de l'Atlantique. Le vice-amiral d'escadre de Bourdoncle de Saint Salvy succède au vice-amiral d'escadre Rolin comme commandant militaire de la zone maritime Atlantique et préfet maritime de l'Atlantique. Le préfet maritime est le représentant de l'État en mer. Il est le représentant direct du Premier ministre et de chacun des membres du Gouvernement. Le préfet maritime veille à l'exécution des lois, des règlements et des décisions gouvernementales. Investi du pouvoir de police générale, il a autorité dans tous les domaines où s'exerce l'action de l'État en mer, notamment en ce qui concerne la défense des droits souverains et des intérêts de la Nation, le maintien de l'ordre public, la sauvegarde des personnes et des biens, la protection de l'environnement et la coordination de la lutte contre les activités illicites. En cas de pollution maritime accidentelle, le Cedre assiste et conseille le préfet maritime dans la gestion de la situation.



VAE Anne-François de Bourdoncle  
de Saint Salvy © Marine nationale

#### CEPPOL : du nouveau

La Commission d'Études Pratiques de lutte antiPOLLution (CEPPOL) de la Marine nationale a changé de nom. CEPPOL signifie dorénavant Centre d'Expertises Pratiques de lutte antiPOLLution. Le président de la CEPPOL, Christian Nédélec, a été rendu à la vie civile et nous lui souhaitons une longue et paisible retraite. Le nouveau commandant du CEPPOL est le capitaine de frégate Jean-Bernard Cerutti. Nous lui souhaitons un bon embarquement dans le monde de l'antipollution et espérons que les liens étroits existant entre nos deux organismes perdurent et se développent.

#### Agrément de sécurité civile



Comme le permet la loi 2004-811 de modernisation de la sécurité civile, le Cedre a introduit avant l'été une demande d'agrément de sécurité civile auprès du ministère de l'intérieur. Un arrêté d'agrément interdépartemental a été pris le 31 juillet 2008 concernant le Cedre. Cet arrêté reconnaît officiellement la capacité du Cedre à intervenir aux côtés des services de l'État dans la gestion des pollutions accidentelles des eaux. Il prévoit l'intégration du Cedre au dispositif de secours mis en place lors de pollutions accidentelles à la demande du directeur des opérations de secours et sous l'autorité du commandant de ces opérations.

## Exercices de formation pratique OSRL/EARL

Le *Cedre* a accueilli du 18 au 21 août une délégation de 9 spécialistes de la lutte antipollution de l'OSRL/EARL pour des exercices de formation pratique avec déversements réels d'hydrocarbures. Ce stage a permis à l'équipe d'intervention d'OSRL de tester ses procédures d'intervention, de parfaire ses connaissances en matière de lutte sur le littoral ainsi que de découvrir l'intérêt des installations du *Cedre*. Cela a aussi été l'occasion d'évoquer les possibilités de renforcement des échanges entre nos deux équipes.



Opérations de récupération © Cedre



Installation du chantier © Cedre

## USA : 1 500 t de fioul dans le Mississippi

Nous avons omis de vous signaler dans la dernière Lettre, un déversement de 1 500 tonnes de fioul lors de la collision dans le Mississippi, entre le chimiquier libérien *Tintomara*, et une barge remorquée, le 23 juillet à 1 h 30 du matin. La barge a été pratiquement coupée en deux. Son exploitant a accepté de prendre en charge les opérations de nettoyage, au titre de la responsabilité civile de la source de pollution. Cependant, il rejette la responsabilité de l'accident sur le *Tintomara*, dont le capitaine se défend en invoquant une manœuvre hasardeuse du remorqueur de la barge, le *Mel Oliver*. Il faut dire que la facture sera lourde. Les frais de nettoyage sont déjà annoncés au-delà du million de dollars et l'incident a provoqué la fermeture du trafic sur le fleuve sur 160 km, pendant 6 jours, provoquant une vague de demandes d'indemnisation. On citera parmi ces demandes celle du port de la Nouvelle Orléans, estimant perdre 100 000 dollars par jour et celle de la compagnie de croisières Carnival, contrainte de louer 60 cars pour ramener 2 630 passagers à la Nouvelle Orléans.

## USA : huile d'olive dans le port

L'ouverture d'une vanne de vidange d'une cuve de stockage, par une main malveillante, un peu avant l'aube du 23 août, a provoqué le déversement de 35 tonnes d'huile d'olive extra-vierge dans le réseau d'évacuation des eaux pluviales qui débouche dans le port de Baltimore. L'incident a contraint les pompiers de la ville à nettoyer au jet 3 km de canalisation et à traiter la pollution portuaire avec des absorbants, des barrages légers et des récupérateurs.

## Interspill 2009

### Dernière minute - Dernière minute - Dernière minute

La conférence-exposition Interspill 2009 associée au quatrième forum de recherche et développement de l'Organisation Maritime Internationale les 12, 13 et 14 mai, à Marseille, s'annonce bien. Le hall d'exposition est déjà presque entièrement rempli. Les propositions de communications affluent. Si vous souhaitez présenter une communication verbale ou un poster, attention, la **date limite de soumission** via le site internet [Interspill.com](http://Interspill.com) est le **15 septembre**. Vous avez encore le temps : il n'est demandé qu'un résumé détaillé. Mais hâtez-vous tout de même !

